Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 7 rajab 1440
14 mars 2019

N° 32

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée **1386**
Autres sociétés **1386**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1386**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1388**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1391**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1392**
Avis aux créanciers **1397**
Convocations
Sociétés anonymes **1398**
Autres sociétés **1402**
Actes Administratifs
Avis au public **1403**
Divers
Avis au public **1403**
Rectificatifs **1404**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Union Financière Hannibal SICAV **1405**
Bilan de l'Union Financière Alyssa SICAV **1408**
Bilan de l'UBCI Univers Actions SICAV **1411**
Bilan de l'Union Financière Slambo SICAV **1414**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant contrat en date du 5/9/2018 enregistré à la recette des finances de Mateur le 5/9/2018 quittance n°M043943 enregistrement n°18501896 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au Greffes du tribunal de première instance de Bizerte sous le n°D043682018 en date du 17/9/2018.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : St ouace de commerce de Produits alimentaire.

Capital social : 1000 dinars

Siège social : 24 cité Andalouss 7030 Mateur.

Matricule fiscal : 1884289/K

Objet social : commerce des produits alimentaires et emballage.

Durée sociale : 99 ans

Gérance : Monsieur Abbassi Sofien.

2019W00128SRUB1

Autres sociétés

Constitution de P.P

Nom et prénom : Mohamed Selim Jlidi

Numéro d'enregistrement commercial : A0121232012

Activité : Travaux de construction

Matricule fiscal : H0881369

Numéro d'identification : 05438122

Adresse : 06 rue du Japon Montplaisir - 1073 Beb Bhar Tunis.

2019R00824SODB1

Création d'un GDA

Nom : GDA El Malika

Siège : El Ayeda Thirat, Nefza

Objet : Transformation des produits agricoles en produits terroirs

Reçu : de demande de création : 232

Date : 31/5/2018

Président : Ayadi Meriem

Trésorier : Ayadi Souad.

2019401324SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

ALSHARQ INTERNATIONAL TRADE

الشرق للتجارة الدولية

S. S : APP B02-1er ET. de L'IMM. Mongi B. Ali B. Ayed Z.I. S. Daoud Route de La Marsa 2046 Tunis

S.A.R.L au capital de 150.000 dt

Société de commerce international non résidente, totalement exportatrice

M.F. : 1477598/X A M 000

R.C : B03192972016

CNSS : 567630-83

Suivant acte sous seing privé en date du 12 novembre 2018, enregistré à la recette des finances de la Marsa, Sous le n°18706298 Quittance n°137521 en date du 21 novembre 2018, dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Tunis sous le n°201856055 le 28/11/2018, monsieur Jawher Ashor Solimen Alfaghi, résident à tripoli Libye, passeport libyen n°C9LI3JYN établi en Libye le 14/12/2014, cède la totalité de ses actions qu'il détient dans la société, au nombre de 7500 actions, numérotées du 7501 au 15000, pour une valeur de 75 000 DT. (Soixante quinze mille dinars tunisien) à monsieur Walid Ashur Solimen el Fagi, résident à résidence Fayrouza, app. 5-3 AL Bahr Elazrak, La Marsa, passeport libyen n°FC9R3082 émis à tripoli Libye le 25/07/2015, de ce fait, Monsieur Walid Ashur Solimen el Fagi devient propriétaire unique de la totalité des actions de la société qui sont 15 000 actions numérotées de n°00001 au n°15000 d'une valeur de 150000 DT, la Société devient alors une Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au lieu d'une société à responsabilité limitée.

2019T00467SRLB2

Actualisation de la société «SOBANET»

SARL au capital 2000,000

Suivant PV d'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2018 au siège social, Route de Fouchana km8, cité 25 juillet Séjoumi Sidi Hassine Tunis 1095, enregistré à la recette des finances Sidi Hassine sous le n°19700089, quittance n°M003586 du 10 janvier 2019, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2 sous le n°20193684 en date du 24/1/2019, les modifications portées sur :

- Cession de parts de monsieur Mourad Balti au profit de l'ancien associée Madame Fayza Habbachi et au nouveau associé Monsieur Houcine Balti au taux respectif 70% et 30%.

2019T00481SRLB2

Clôture de la liquidation

«SOCIETE IDEAL CONSTRUCTION COMPANY» (SARL)

MF : 1391303/T

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 5/3/2019 n° de quittance M001205, n° d'enregistrement 19501118, l'assemblée générale de la société décide de la liquidation de la société avant délai et la nomination de Mr Zouhaier Zouari titulaire de la CIN n°01257210 délivrée le 14/11/2003, gérant de la société en tant que liquidateur qui a clôturé l'opération de la liquidation et la fermeture du matricule fiscal.

2019X00461SRLB2

Sté SACOS

SARL au capital : 5000 Dinars

Adresse : rue Sidi Lakhmi immeuble la Perla2 app.13 Sfax

MF : 1061733C/B/M/000

R.C : B0855032008

En vertu du procès-verbal en date du 31/01/2019 enregistré à la recette des enregistrements des contrats des sociétés de Sfax le 31/01/2019 sous le numéro 19800565 quittance n° M000606 et dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises sous le n°20199796 en date du 26/2/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

Le changement de l'article 2 des statuts de la société qui sera la vente des produits divers et services administratifs et logistiques.

2019X00467SRLB2

Procès-verbal extraordinaire

Sté KORBI

MF : 1432899P/A/M/000

Suivant procès-verbal extraordinaire, enregistré à la recette des finances Mansoura Kairouan le 13/02/2019, Quittance n°M016210, enregistrement n°19100389 et Suivant procès-verbal extraordinaire, enregistré à la Recette des Finances Mansoura Kairouan le 13/02/2019, Quittance n°M016217, Enregistrement n°19100390 dont deux copies de chaque procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 5/3/2019 sous le n°201910933 :

- Cession de part Mr Med Wael Korbi à Madame Amel Guedeh suite au contrat de cession de part enregistré à la Recette des Finances Khawarizmi Kairouan le 15/02/2019, Quittance n°M016210, Enregistrement n°19100389

- Cession de part Madame Mariem Hamdoune à Mr Med Ayoub Korbi suite une contrat de cession de part enregistré à la recette des finances Khawarizmi Kairouan le 15/02/2019, Quittance n° M016217, Enregistrement n° 19100390

Suivant procès-verbal extraordinaire 12 février 2019, enregistré à la recette des finances Mansoura Kairouan le 12/02/2019, Quittance n° M016265, Enregistrement n° 19700392 19100390 dont deux copies de chaque procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Kairouan le 5/3/2019 sous le n°201910933 :

Changement de forme juridique de la Sté :

- Accepte la démission de Madame Mariem Hamdoune

- Nommer Mr Med Ayoub Korbi est nommé gérant statutaire avec les pouvoirs les plus étendus.

2019H00070SRLB2

Société Yura Corporation Tunisia

Capital : 2.675.400 Dinars

Matricule Fiscal : 1013556KAM000

Suivant PV de l'assemblée générale tenu le 8/3/2019, enregistré à la recette des Finances El Khawarizmi Kairouan le 8/3/2019, sous le numéro 19701134 quittance M023083 dont deux copies ont été déposées auprès du tribunal de première instance Kairouan le 11/3/2019, sous le numéro 201912108, l'assemblée a décidé de nommer Mr WOO SANG IL nouveau gérant de la société.

2019H00071SRLB2

Société Laabidi des pneus usagés

MF : 1474178RPM000

Suite au PV du 25/02/2019 enregistré à la recette des finances rue El Khawarizmi le 26/02/2019 sous le n°19700487 quittance M0018736 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Kairouan le 12/03/2019. Il a été décidé :

La cession de 100 parts de Mr Samir Ben Lahmar qu'il détient à la société au profit de Mr Ezzedine Ben Lahmar.

2019H00072SRLB2

Société FILS ROMDHANE BEL HADJ

SARL au capital de 30.000 dinars

3 Rue Danemark Tunis

MF : 432432 Y/P/M/000

RC : B 1146261997

CNSS n° : 221022-56

Suivant acte sous seing privé en date du 27 décembre 2018 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur Tunis le 27 décembre 2018 quittance n°M89486 enregistrement n°18504810 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 11 Janvier 2019 sous le numéro D241482797, l'assemblée générale extraordinaire de la société FILS ROMOHANE BEL HADJ a décidé la dissolution anticipée de la société et a nommé Monsieur Haj Dahman Abdelhafidh liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour accomplir toutes les formalités de liquidation.

Les créanciers de ladite société doivent produire leur titre de créance entre les mains du liquidateur Monsieur Haj Dahman Abdelhafidh demeurant à 3 Rue Danemark Tunis et ce, dans un délai de quinze jours à partir de la parution de la présente publication au JORT.

2019401297SRLB2

«Société Mobilis - SARL»

Siège social : ZI Le Kram

M.F : 1454455/H

Capital : 201.000.000

Suivant P.V de l'assemblée générale ordinaire enregistré à la recette des finances de la Goulette le 20/11/2017 sous le n°1707184 quittance n°112311, deux exemplaires de P.V ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis le 6/12/2017 sous le n°D0122792016 il a été décidé ce qui suit :

- Mr Albin Dalli a cédé 1000 parts sociales à Mr Samy Fayçel Dalli et 1000 parts sociales à Mme Hasna Ben Aoun.

2019401311SRLB2

Transfert du siège social

Société SOBEAC SARL

MF : 587449N/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2017 enregistré à la recette des finances cité Administrative d'Ariana le 20/12/2017 sous le n°17705946 quittance n°M111563 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 18/4/2018 sous le

n°201820451 il a été décidé de transférer le siège social de la société à la rue de la faculté, résidence la Reine Didon, app n°4 Ennasr II, 2037 Ariana.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

2019401322SRLB2

Société NORD AFRICAINE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL SARL

Siège social : Port de Pêche La Goulette - Tunis

M.F : 1208556 P/A/M/000

Capital : 150.000 Dinars

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la recette des finances à la Rue d'Autriche le 02/5/2018 sous le n°18702764 quittance n°41279. Deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises sous le n°1208556 /P le 12/02/2019 il a été décidé ce qui suit :

- Mr Sedik Ali Guerira cède 750 parts sociales à Mr Nabhen Mohamed Issa Fitouri.

- Mr Nabhen Mohamed Issa Fitouri à 1275 parts sociales.

2019401323SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Eclair Voyages SUARL

MF : 878837Q

CNSS : 227747-88

Capital : 100.000

Siège social : 4 Rue Meftah Farhat le Passage Tunis

Suivant PV de l'AGE du 30/01/2019 enregistré à la recette des finances sous le numéro 19700879 du 28/02/2019 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 201910990 du 5/3/2019, il a été décidé de nommer Madame Chihi Sawssen une deuxième gérante de la société.

2019401303SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/3/2019, rédigé par l'avocat Mongi Elyahiaoui enregistré à la même date à la recette des finances de la cité Ettadhamen sous le n°19200950 quittance n°Mo25400, Mr Omar Chihi titulaire de la C I N n°00353593, demeurant 4 Rue Ariha cité Ettadhamen Ariana, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente du parfums dans le local sis Av 7 novembre n°105 cité Ettadhamen Ariana RC n°A03102072018 à Mm Abir Malki, demeurant au n°38 rue 1632 cité 02 Mars Ettadhamen Ariana, titulaire de la CIN n°07415879. Toutes Les oppositions devraient se faire entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du FC vendu sus indiqué - Ou l'acte est déposé- ou entre les mains du Mr Mehrez Chihi au n°04 Rue Ariha cité Ettadhamen Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R. T sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié au journal Essabah du 9/3/2019.

2019T00466FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/02/2019. Rédigé par Maître Cheikh Ali Ines avocate en cour d'appel et enregistré auprès de la recette des finances des Berges du Lac en date du 7/3/2019; reçu numéro M025380, Mme Meryem Ben Youssef Ben Taher Hentati a vendu à Mr Moncef Ben Mbarek Soudani La Totalité du fonds de commerce sis au Complexe immobilier vagues du Lac, Berges du Lac 1053 la Marsa. Activité principale : Fast Food.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du bureau du Maître Cheikh Ali Ines sis au 25 Avenue de Paris 3ème étage Tunis.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 12/3/2019.

2019T00470FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P daté le 25 février 2019 et enregistré à la R. F de Nelson Mandela le 6 mars 2019 quittance n°18614 enregistrement n°19200661. Monsieur Afif Ben Taher Ben Ayadi Ben Hfayeth C.I.N n°04632467 demeurant au rue le Lac Houran les Berges du Lac et Kamel Ben Omar Ben Mohamed Jabri Matoussi C.I.N n°00267448 demeurant au n°35 rue Abou Elkacem Elchabi Denden Ariana ont cédé à Monsieur Mehdi Ben Abdelaziz Ben Ahmed Ati C.I.N n°04746568 demeurant au n°02 rue Ambar Tunis la totalité de fonds de commerce du local destiné comme cafeteria avec tous ses éléments Corporels et incorporels sis à 43 Rue Naplouse Tunis inscrit au registre de commerce au tribunal de première instance RC n°A01132472018 d'un prix de 60.000d000 soixante milles dinars.

Les éventuelles oppositions sont acceptées au lieu de fonds de commerce 43 Rue Naplouse Tunis et le prix de fonds de commerce est aux mains du rédacteur du contrat maître Ayoub Ghedamssi à son cabinet sis à 45 rue de Jean Jaurès Tunis M.F : 1461479 j dans les délais légaux (20 jours) qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal El Chourouk du 11 mars 2019.

2019T00484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 8/3/2019 enregistré à la recette des finances Ben Arous le 02/5/2017 a vendu à Mme Khaoula Matmati un fonds de commerce dont l'activité consiste vente article de cadeau 15 avenue Farhat Hached.

La publicité de vente se fait aux journaux Chorouk et le Quotidien le 9/3/2019.

Le dit montant de la vente est déposé chez Mme Khaoula Matmati jusqu'au dépassement du délai des oppositions à savoir 20 jours à partir de la date de la publicité de cet acte au J.O.R.T.

2019R00790FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27/02/2019 et enregistré le 01/3/2019 à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana, enregistrement n° 19201461, quittance n° M026881, la société EL KASR sous MF : 1266740L a vendu à la société Salotti Italia Design (SID) portant MF : 1080352Z la totalité du fonds de commerce pour tous types de commerce, sis à M03 résidence Fares, 18 tiers Avenue Fattouma Bourguiba, Sidi Fradj la Soukra - 2035 Ariana.

Les oppositions doivent être entre les mains de l'acheteuse Salotti Italia Design dans le local vendu et ce dans les vingt jours à compter de la parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens «Echourouk» et «La Presse» en date du 9 mars 2019.

2019R00791FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé signé le 25/01/2019 et enregistré à la recette de Fouchana le 27/02/2019 (Quittance n° M018716, Enregistrement n° 19200912), Mr Mohsen Mzoughi titulaire de CIN n° 00905289, demeurant à la Cité Nozha Mouhamadia Ben Arous, a vendu à Mme Mounira Beyouli titulaire de CIN n°08503058, tout le fonds de commerce sis au n°22 Rue de la Liberté, Mouhamadia Ben Arous exploité en tout commerce.

Les oppositions sont acceptées chez le vendeur à son adresse sus--indiquée dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» du 12/3/2019.

2019R00793FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances Sousse le 23/01/2019 quittance n°M005060, enregistrement n°196200166, Helmi Frad demeurant à la rue Bassatin Kala Kibira a vendu à Mohamed Frad la totalité du fonds de commerce avec se éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien tunisien «Achourouk» du 2/3/2019.

Les oppositions doivent êtres faites dans les vingtaines de jours suivant la parution du présent extrait au J.O.R.T entre les mains de Mohamed Frad (Adresse : 113 Rue Taher Sfar Kala Kibira).

2019S00435FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba de Sfax, le 5/3/2019 selon quittance n°M020332, Manel Fersi titulaire de la carte d'identité nationale n°08802837 domiciliée à route Saltania km 4,5 Sfax, a vendu à Manel Nasri titulaire de la carte d'identité nationale n° 11097970 domiciliée à cité el Habib rue 9097 Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en un jardin d'enfant et garderie scolaire exploités sous la dénomination «Space Toon», avec tous ses éléments matériels et incorporels, situé au 1er étage de la villa sise route Mharza km 4 Sfax.

Les oppositions seront valablement reçues entre les mains de l'acheteuse au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours, à partir de la date de publication de cet avis au J.O.RT.

Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk du 12/3/2019.

2019X00463FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/3/2019, enregistré à la recette des finances de Médenine le 7/3/2019, sous le numéro d'enregistrement n°19200964 Quittance n°M027230, Monsieur Abdallah Ben Mohamed Ben Said El Mallahi, CIN n°03439376 a vendu à Monsieur Ali Ben Mohamed Ben El Mabrouk Selmi CIN n°05761019 et Monsieur Mohamed Ben El Tahar Ben Abdelkader Hamdi CIN n°08611768, la totalité du fonds de commerce destiné au lavage et entretien des Véhicules et la vente des Huiles et pièces de rechange sis au n°36 Avenue Ennakhil 4100 Médenine.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du local sis au n°36 Avenue Ennakhil 4100 Médenine et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 10/3/2019 au journal Echourouk.

2019M00153FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 4/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Kélibla le 5/3/2019 quittance n°M015579 enregistrement n°19200559 les héritiers de Mounir B Aabada : Tounes B Abada CIN n°01657917 et Feyesa Anglis CIN n°06313189 à son profit et au profit de son fils Yahya B Abada ont vendu à Mme Amira El Hawari CIN n°06419623 la totalité du fonds de commerce consistant en une pâtisserie avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Publier au journal Echourouk le 9/3/2019.

Toutes les oppositions doivent être au domicile élu par l'acquéreur sis à l'avenue Chohadaa Kélibia dans un délai de 20 jours suivant l'insertion du présent avis au JORT.

2019N00303FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en daté du 5/3/2019 et enregistré à la recette des finances avenue de France Nabeul le 5/3/2019 sous le numéro 19200756, reçu numéro M015442 ; la société NEAPOLIS NETOYAGE matricule fiscal n°1317761/A, registre de commerce n°B51217222013, siège social sis à la rue Bouftila 8000 Nabeul représentée par son gérant Monsieur Bessam Ben Arabia titulaire de la carte d'identité nationale N°06469074 a vendu

l'intégralité du fonds de commerce exploité au local sis à l'Avenu,ut Habib Thamer Nabeul destiné à tous commerce à Monsieur Ridha Ben Ahmed Boumaila titulaire de la carte d'identité nationale n°01619681 demeurant à la Rue Caucase Cité Morat Nabeul.

Les oppositions seront adressées à Monsieur Ridha Ben Ahmed Boumaila à son adresse indiquée si dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. A défaut, toutes les oppositions seront nulles et non avenues.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» en date du 7/3/2019.

2019N00307FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte SSP en date du 26/02/2019 enregistré à la recette du Kef en date du 1/3/2019 reçu M009469 n°19200534, Mme Dalinda Beji titulaire de la carte d'identité nationale n°03715359 du 11/12/2018, sis à Hofret Elhabess Sousse, a vendu à Mr Lassaad Benharzallah titulaire de la carte d'identité nationale n°08094415 du 19/9/2014, sis à cité Ahmed Cherichi Elkef, la totalité du fonds de commerce (gravure CD) sis à l'avenue Habib Bourguiba Elkef avec un prix de sept mille dinars (7000.000 DT). Les oppositions se font entre les mains du vendeur au domicile élu au bureau de Maître Zied Elkefi sis rue 8 juillet El Kef dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. La vente est publiée au journal «Alchourouk» et au «quotidien» du 3/3/2019.

2019F00028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date de 6/3/2019, enregistré à la recette des finances palais des finances Bizerte, Quittance n° 9935 n° d'enregistrement n° 19200413 du 6/3/2019 Mr Anis Trabelssi titulaire de la CIN n°05689218 a vendu à Mr Faouzi Mechergui titulaire de la CIN n°08124744 la totalité du fonds de commerce activité enregistrement et vente des CD sis à avenue Borj Taleb route Bechateur oued el merj 7000 Bizerte nord.

Toutes les oppositions seront acceptées chez l'Avocat Mr Béchir Abbassi sis rue Cheikh Driss impasse Sidi Jaloul Bizerte dans les délais légaux.

Cet avis a été publié aux journaux (le Quotidien) et (الشروق) le 9/3/2019.

2019W00129FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte soussigné en date du 6-3-2019, enregistré à la recette des finances de El Menzah en date du 7/3/2019, sous le n°19201335, Quittance n°M035637. Mohamed Salah Sayari, titulaire de c.i.n n°01511030, cité Ezzouhour Tibar Beja, a vendu et cédé à Imed Ben Mohamed el Mejri, titulaire de c.i.n, n°02293170 et Rajaa Bent Ali Ben Mohamed Siliti, titulaire de c.i.n n°02302249, un fonds de commerce de pressing LAVE MAGIC sis et exploité à résidence el fell cité Enasser 2, extrait du registre national des entreprises n°00123722, les oppositions sont acceptées au domicile du mandataire des acheteurs, Aycha Bent Taher Siliti C.I.N n°02112425, sis au n°23 rue Taha Hussein Carthage Birsa Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T. Cette annonce est publiée au journal Essahafa le 13/3/2019.

2019401295FCCC2

Cession de fonds de commerce

En vertu d'un acte daté du 27/12/2018 enregistré à la recette des finances Raoued, le 6/02/2019 quittance n°M012444, enregistrement n°85. Mr Raouf Ben Abdellaziz Mezrani a cédé à son frère Foued Ben Abdellaziz Mezrani le fonds de commerce, sis au Rue Tanit n°20 immeuble E Nord Hilton Tunis.

Dans un délai de 20 jours à compter de l'inscription de cette publication un jort, les oppositions doivent être remises à l'adresse indiquée.

Celle annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 8/3/2019.

2019401296FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon les livres publiés le 14/9/2017 enregistré à la recette des finances de Fouchana le 17/10/2017 numéro d'enregistrement 9450255 numéro M075439 Aziza Ben Ahmed Ben Abdallah Grairiya a vendu tout son fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux de vente denrées alimentaires en détail sur la 14ème rue Janafi numéro 20 Nassim District 1135 Naasen de l'état de Ben Arous à monsieur Nisar Ben Mouhamed Mehdi Sayari.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux la Presse et Echourouk du 26/02/2019.

Il s'ensuit et en application des dispositions de l'article 191 du code de commerce les oppositions au payement du prix doivent être produits à domicile de l'acquéreur à l'avenue 14 janvier numéro 20 cité Nassim 1135 Nassim Ben Arous.

2019401313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 5/12/2018 enregistré à la recette des finances de Raoued le 12/12/2018 n° d'enregistrement 48204406 quittance M095548 publier au journal Echourouk le 22/12/2018.

La société Autoplus siège social à klm 12 Raoued plage 2036 Raoued Ariana vend et cède à Ben Trad Hamza (demeurent a cité zghab Raoued Ariana) la Totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à la route de Raoued klm 12 Raoued plage Raoued ayant pour objet : station de lavage entretien de voiture ainsi que la vente de fournitures de véhicule.

L'adresse du fonds du commerce est le domicile élu pour les oppositions et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication concernant le paiement de la première tranche du reste du prix.

2019401318FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé enregistré à la recette des finances Nabeul le 27/11/2018 sous le n°193000362 quittance n°M007973 STE DO THE a loué à STE LES DEUX magots Bistro au nom de ses deux gérants Achref Berhouma et Meriem Dhif le fonds de commerce consistant dans un restaurant sis rue de l'agence foncière Nabeul.

Les oppositions doivent se faire au bureau de l'avocate Mtr Naas Faouzia sis à la rue de la Paix Grombalia et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet Avis au journal officiel de la République Tunisienne passé ce délai elles seront nulles.

Cet avis est publié au journal Chourouk le 12/3/2019.

2019N00304FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous-seing privé en date du 27/02/2019, enregistré à la recette des finances Hammamet le 28/02/2019 quittance n°M028121 enregistrement n°19300981 La Société EVE a loué à «LA SOCIETE OULED NACEUR» par son gérante Imen Bennaceur le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels d'un bâtiment à usage salon de thé et restauration sise à l'avenue des nations Unies Hammamet s'appel BLUE SKY pour une année seulement à compter du 01/3/2019 au 29/02/2020.

Les oppositions sont reçues entre les mains de locataire à l'adresse du Fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est publiée dans les Journaux La presse et Sahafa du 9/3/2019.

2019N00306FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

ASSOCIATIONS PARTIS SYNDICATS ET SYNDICS

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des propriétaires de la résidence SAFSAF2 sise à Chotrana 1 réunie le 2 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances de Borj Louzir sous le numéro M072486 et quittance numéro M8803799 en date du 20 décembre 2018, il a été constitué un syndic des copropriétaires de la résidence SAFSAF2 sise à Chotrana 1.

La constitution de ce syndic a été approuvée par arrêté de la municipalité de la Soukra numéro 0496 du 31 janvier 2019.

Dénomination : syndic des copropriétaires de la résidence SAFSAF 2 à Chotrana 1

Adresse : bureau du syndic à la résidence

Membre du bureau du syndic :

- Zeineb Saadaoui : Présidente
- Mouadh Zouaoui : Vice président
- Ibrahim Ben Mahjoub : Trésorier
- Hédi Miladi : membre.

2019T00465APSF1

LA CONFEDERATION AFRICAINE DE MINI FOOTBALL

Appellation : Confédération Africaine de Mini football

Date et lieu de constitution : 8 décembre 2016

Définition : Organe sportif continental régissant le Mini Football

Adresse : app B2 résidence elbaraka rue nouvelle maison, Elmenzeh 1 - Tunis

Président : Achraf Ben Salha

Membres Fondateurs :

- Achraf Ben Salha (Tunisie)
- Abdelkadir Mohamed (Somalie)
- Housin Touileb (Lybie)
- Djelika Yeo (Sénégal)
- Edgard Kajiso Sandamela (Afrique du Sud)
- Sami Bouzid (Tunisie).

Objectifs :

- Développement et diffusion du Mini Football en Afrique dans le cadre de l'étique sportive.
- Organisation des compétitions en Mini Football entre les clubs et les nations africaines.
- Développement des relations amicales entre les fédérations de mini football des pays africains.
- Formation des arbitres, entraîneurs et responsables et organisations des séminaires et colloques dans la discipline de mini football.
- Contribution au développement des législations et règles de jeux du mini football dans le cadre de son adaptation aux spécificités du continent Africain, et ce en compatibilité avec les législations de la Fédération internationale de mini football.
- Respecter les bases fondamentales du mouvement olympique.

2019R00814APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'Association : Association des cadres médicaux de l'Ariana.

Local : Direction Régionale de la Santé d'Ariana.

Objectifs :

- Solidarité entre les cadres médicaux
- Participation à la promotion de la santé dans la région d'Ariana.
- Soutien social et financier des cadres médicaux.

Les membres fondateurs:

- Dr Abdellatif Jemaï : Président
- Dr Besma Faleh : Secrétaire Générale
- Dr Mouna Tahari : Trésorier.

2019R00832APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Immeuble Choura

En vertu du procès-verbal enregistré le 12 février 2019 a été constitué le bureau du syndic de l'Immeuble Choura situé à la Route de l'Ain km 3 Sfax.

Les co-propriétaires ont élu les membres suivants :

- Riadh Masmoudi : Président du Syndic

- Kais Charfi : Trésorier

- Ameur Zouari : Membre

- Mohamed Ben Jedidia : Secrétaire Général.

2019X00465APSF2

Syndic "Résidence TAFIDA"

Syndic des Copropriétaires

34, Rue Patrice Lumumba 1089 mont-Fleury Tunis

En vertu du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 juillet 2017 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare à Tunis le 28 Juillet 2017, enregistrement n°17805111, quittance n°046417 et du PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 septembre 2018, enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare à Tunis 11 octobre 2018 n°18707195, quittance n°59868, il a été décidé :

1- amendement du nouveau règlement de copropriété des parties communes du syndic avec la nouvelle dénomination «Résidence TAFIDA» Une copie du nouveau règlement de copropriété et une copie du PV de l'assemblée générale déposées le 21 juillet 2017 à la Municipalité de Tunis sous le n°1728.

2- Nomination de Monsieur Aslan Annabi. Président : Madame Attia Leila Secrétaire Générale; Monsieur Khaled Methammem Trésorier.

3- régularisation avec la S.I.T et le transfert du titre de propriété n°97174 au nom du syndic des copropriétaires «Résidence TAFIDA», le Règlement de copropriété enregistré à la recette des finances Rue Al-Jazira le 6/3/2019 enregistrement n°19700473, quittance n° 015704.

2019401306APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saïghi

Tel : 71. 350. 128

MF : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siége au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Abdelmajid Dhaifallah, CIN n°06500774 demeurant à n°27, rue GUTENBERG, 93500 Pantin 250 France.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre n°576723 Nabeul dénommé "Elichtirakia" consistant en un lot de terrain de 1167 m² sis à la route n°16 menant de Tunis vers le cap bon Nabeul, la partie Est d'une superficie de 641 m² dans laquelle on a construit une habitation individuelle moderne alimentée en eau, électricité et chauffage central à gaz qui se compose de 3 chambres, cuisine, salle de bain, douche et deux balcons, dans le coté gauche du jardin se trouve un garage couvert donnant sur la voix publique, le plafond de l'immeuble est en béton armé, le parterre en carrelage marbré, les portes et les fenêtres en bois et protégés par le fer forgé, la partie Ouest restante se caractérise par un terrain nu de 706 m².

Mise à prix : 526.970,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : 15 Avril 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambres des criées prés du tribunal de 1ère instance du Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00463VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Mondher Saïghi

Tel : 71.350.128

M.F : 000/P/A/323531 S

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siége au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Adel Boudabbous CIN n°02253004, demeurant à l'Immeuble Ibn Ayoub App n°63, le Bardo, Tunis et à cité Moufida Bourguiba Ettahrir Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Sarghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : l'immeuble objet du TF n°27006 Béja dénommé «ERRAYANE» consistant en une parcelle de terrain ni agricole ni à vocation d'habitation selon l'avis de la municipalité d'une superficie de 10474 m² sise à Teboursouk ville, plantée d'arbres forestiers et Oliviers. Traversée en milieu par un cour d'eau dit Oued Barbar. La parcelle est délimitée au sud par la route de Tunis reliant la cité Elkarma, à l'ouest les héritiers Ben Abbes au nord Oued Barbar et les héritiers Maghzouz et à l'est les biens de la municipalité ainsi que les héritiers Ben Abbes et Limem.

Mise à prix : 83.792,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : 11 avril 2019 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Béja.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Béja et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2019T00464VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce sur ordonnance judiciaire

Etude Maître Huissier de Justice Kochti Ahmed

Huissier de justice : Etude Maître Kochti Ahmed Huissier de Justice auprès du tribunal de 1ère instance demeurant aux 1 rue Jamel Abdennaceur Tunis.

M.F. : 723900/Z/A/P/000.

Créancier poursuivant : Banque INTERNATIONALE ARABE de Tunisie Société Anonyme immatriculé au registre de commerce de Tunis sous le numéro B187881996.

Ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba Tunis.

Débiteur partie succombant : madame Halima Ben Fraj immatriculée au registre de commerce de Grombalia sous le numéro 110762002 A, demeurant Avenue de la République el Hammamet Nabeul et au n°51 Avenue Fatouma Bourguiba Sidi Fraj Soukra Ariana.

Fonds de commerce à vendre : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments incorporels et les éléments Corporels du fonds de commerce dont n°51 Avenue Fatouma Bourguiba Sidi Fraj Soukra Ariana : le propriétaire est la partie succombant.

Fond exploité pour vendre les meubles et les accessoires.

(Matricule Fiscal est inconnue) Avec tous les éléments incorporels et les éléments corporels.

Les éléments incorporels : la clientèle l'achalandage le droit du bail l'enseigne le nom commercial le bénéfice et de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés audits fonds.

Les éléments corporels :

- N°3 bureaux bureautique et armoire et 3 chaises.

Appareil photo et imprimante et photocopie.

Appareil imprimante marque HP.

N° 18 Cameras surveillance.

N°19 Détecteurs d'incendie.

N°5 alarmes.

N°1 Caméra surveillance.

N°8 Climatiseurs marque ART COOL.

N°15 Lampes marque SPOT.

Installation d'électricité.

Plaque en Signe.

N°1 Télévision Plazma.

Porte en Verre et Aluminium.

Montant total des éléments incorporels et les éléments corporels six cent trente sept milles et six cent soixante quatorze dinars et 204 millimes 637.674.204).

Montant : Les éléments Incorporels trente trois milles et neuf cent cinquante dinars 33.950.000).

Montant : Les éléments corporels six cent trois milles et sept cent vingt quatre dinars et 204 millimes (603.724.204).

Date et lieu de vente : la date de la vente a été fixée le lundi le quinze avril deux mille dix neuf (15/4/2019) à 10 h du Matin sur le lieu du Fonds de commerce n°51 Avenue Fatouma Bourguiba Sidi Fraj Soukra Ariana.

Maître Kochti Ahmed Huissier de Justice chargé de vente :

Informe le public et toute personne intéressée à l'achat du Fonds de commerce susvisé qu'ils pourraient le contracter à son cabinet durant l'horaire administratif pour leur faire visiter le fonds de commerce et consulter le cahier de charges. Que ne pourraient participer à l'adjudication que toute personne ayant consignée le jour de l'adjudication auprès de l'huissier de Justice poursuivant le 1/3 de la mise à prix par Chèque certifié ou en espèce.

Que le paiement du prix et au comptant et les frais du jugement seront fixés le jour de la vente.

2019T00471VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'adjudication sur folle enchère

Cabinet Maître Mohamed Samir Abdellah

Poursuivant : Société Tunisienne de Recouvrement de Créances (STRC), S.A en la personne de son représentant légal, ayant son siège 52, Av. Habib Bourguiba- immeuble STB - AFRICA - 1001 Tunis (R.C n°B196131999).

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Samir Abdellah, Avocat à la cour, de cassation, Imm. «L'Etoile du Nord» - Bloc B - Bureau B17 - Centre Urbain Nord- 1004 Tunis, M.F : P/A/0186707G.

Partie saisie : 1/ La Société ALPHA POLY STRUCTURE, S.A.RL, en la personne de son représentant légal, RC n°B15304198, inscrit au tribunal de 1er Instance de Tunis, M.F n° 000/D/P/166400M, demeurant au : - Imm n°5 - Appt ,13 - Bardo centre - Tunis - Route de Fouchana - km 7 - Si Abdallah Sijoumi.

2/ Mme Najoua Bent Mustapha Ben Mahmoud épouse Berraies, C.I.N n°05071170 du 11/4/1998, demeurant résidence Alyssa - Appt n° 10 - Bloc C - Al Mourouj 1 - Ben Arous (Caution solidaire et hypothécaire).

Le nom du fol enchérisseur Younes Ben Ali Ben Salah Oussifi, demeurant au 49 Av. du Soudan - Cité Erriadh - Soliman - Nabeul.

Immeuble à vendre : Immeuble non immatriculé, consistant en un appartement sis aux 4 étages de l'immeuble C, résidence Alyssa à Al Mourouj sur une, avenue parallèle à l'avenue principale de la ville de Al Mourouj, derrière la municipalité. L'immeuble est en bon état, entouré d'un jardin, et d'un parking pour voitures. L'appartement comporte un hall, une cuisine, un séchoir, un salon- salle à manger, 3 chambres, une sdb, d'une superficie totale de 115,65 m², en plus des parties communes de 34,7 m². L'état de la construction est moyen.

Mise à prix : cent mille cinq cent quatre vingt dix dinars 944 millimes (100.590,944 D), comprenant le prix de la 1ère adjudication, les frais et honoraires fixés par le jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous dans l'affaire n°31688 du 30/3/2016.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu Le dix huit avril deux mille dix neuf (18/4/2019) à partir de, 9 H du matin, devant la chambre des criées près du Tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite du lieu de la vente : Tous les jours, suivant l'horaire administratif.

- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix, ou par chèque certifié ou par caution bancaire définitive.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M.

Le gouverneur compétent.

2019R00789VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Samir Ben Hédi BADER, titulaire de la C.I.N n°09032849, ayant élu domicile au cabinet Maître Bouzoffara Farhat Avocat prés la cour de cassation rue sœur Joséphine 4000 - Sousse.

Partie adverse : les frères, Abelhalim (CIN n°02982772), Karim (CIN n°02988687) tous deux fils de Hédi Bader

Abdelhamid Ben Mahmoud Zbidi (C.I.N n°05008747) en tant que mandataire de sa fille Sonia (C.I.N n°05547522) ainsi des deux enfants de celle-ci : Chirine (C.I.N n°09040322) et Hédi (Passeport n°13AP93838 émis le 20/3/2013) tous deux fils de Nébil Ben Hédi Bader.

Désignation du bien à vendre : Immeuble composé d'un sous sol à usage d'habitation d'un rez-de-chaussée composé de 3 locaux à usage professionnel, d'un 1er étage et d'un 2ème étage à usage d'habitation, sis à 8 Avenue Abou Hamed El Ghazéli Sousse, édifié sur un terrain immatriculé objet du titre foncier n°80886, Sousse, d'une superficie de 324 m².

L'exploitation du bien à vendre : le sous-sol est exploité par tous les héritiers; le rez-de-chaussée est composé de 3 locaux : un local exploité par Mr Karim Bader, un local loué à un photographe Mr Mansour Mathlouthi à raison de 100 dinars/mois; un local loué en tant que laboratoire de pâtisserie à Mlle Dhikra Derouich à raison de 160 dinars/mois.

Le premier étage est loué à des tiers à 220 dinars/mois et le deuxième étage est libre de suite.

Mise à prix : cinq cent trente deux millions six cent quatre vingt six dinars cinq cent millimes (532.686,500 TND)

Date et lieu de l'audience : l'adjudication aura lieu le jeudi (11/4/2019) à 9 heure du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Sousse.

Observation : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat.

Pour de plus amples renseignements : S'adresser à l'étude de Maître Bousoffara Farhat, avocat poursuivant, et au greffe du tribunal de première instance de Sousse pour pendre connaissance du cahier des charges.

Visite des lieus : les jours ouvrables.

2019S00434VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

BANQUE TUNISO-KOWETIENNE, société anonyme, dont le siége social est à Tunis, 10 bis, Avenue Mohamed V, immatriculée au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B152691996, représentée par son président directeur général MF 12357S/A/M/000 Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

La société MA MAISON, en la personne de son représentant légal, société à responsabilité limitée dont le siège social est à la route Menzel Chaker Km 6 Sfax, immatriculée au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax sous le numéro B81169512009, en tant que caution solidaire.

Propriété à vendre :

Un immeuble rectangulaire d'une superficie selon l'expertise de 4916 m² sis sur la bordure de la route Menzel Chaker km 11 Sfax clôturé des 4 côtés avec une grande porte en fer ouvrant sur la route principale.

L'immeuble est composé d'une administration en deux étages.

L'entrée du premier étage se fait par une allée avec toit en métal (avec une porte principale en fer), son sol en ciment, l'administration comporte une salle d'exposition (ouvrant sur la route principale par une grande porte) un bureau qui ouvre sur un couloir en carrelage (qui emmène au 2ème étage), une chambre pour prière séparée, une salle de bain, le couloir a été fermé par un mur en brique et ciment qui la rendu enclavé, le couloir en marbre permet de monter au 2ème étage qui comprend un bureau directeur avec cinq escaliers, il comprend un bureau de secrétariat séparé des cinq bureaux composant l'administration, un petit bureau.

L'immeuble est composé au rez-de-chaussée, d'un espace en sable non couvert (accessible à travers le couloir sus indiqué), un dépôt en ciment couvert avec une charpente et une porte métallique, puis un autre espace non couvert dont son entrée a été fermé ce qui l'a rendu enclavé.

L'immeuble est équipé en électricité et eau.

Mise à prix :

Fixée à deux cent vingt cinq mille dinars (225.000,000D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins

à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis à la zone 3 rue Ahmed Aloulou n°4 a proximité de la C.N.S.S Sfax le mercredi dix sept avril deux mille dix neuf (17/4/2019) à partir de neuf heure du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire du travail administratif.

Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et de prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ou à l'étude de Maître Imed Mseddi avocat à Sfax.

2019X00457VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière d'un immeuble immatriculé

Après rabais de 40%

Avocat poursuivant : Maître Chakroun Mondher avocat à la cour, sis à Sfax, avenue de l'armée, Imm laadhar 1er étage. Matricule fiscal 0502060EAP000.

Partie poursuivante : Société Tunisienne de Banque, représentée pour cette fin par son P.D.G dont le siége social est à Tunis, rue Hédi Nouira, inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B182331996, Matricule fiscal 1237/NP/M/000.

Partie poursuivie : Abderrazek Ben Ahmed Turki Kara Youssef réparateur de roues, demeurant à Sfax route de l'Ain, avenue Habib Bourguiba rue Ghazza n°4 maison n°18, ou à Sfax station Ben Halima km6.

Propriété à vendre : - La totalité de l'immeuble objet du lima foncier n°63454 Sfax dénommé «Ennajeh» qui consiste en un terrain nu sis à Sfax route Menzel Chaker km 8.5, Impasse qui dérive de la rue Yesser Arafat dans un endroit connu par le nom elawyet, d'une superficie de 903 m², limité au sud par Béchir Bédui, à l'est par un accès puis Semi Bedui, et à l'ouest par Houssine elaloui. La partie saisie est devenue propriétaire de l'immeuble saisie en vertu de l'inscription déposée à Sfax le 5/7/2003 volume 17/2003, n°551.

Mise à prix : elle est estimée après rabais de 40% à seize mille deux sent cinquante quatre dinars (16.254d000) frais de l'adjudication en sus.

Date et lieu de la vente : le Mercredi dix sept Avril deux mille dix neuf (17/4/2019) à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2 sis à Sfax, 4 rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS à partir de neuf heures du matin.

Vente de l'immeuble : Elle se tait tous les jours de la semaine pendant les heures du travail.

Pour plus de renseignement tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant maître Mondher Chakroun dans l'adresse de son cabinet ci-dessus indiqué ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers qui veulent participer à l'adjudication doivent au préalable avoir l'autorisation du gouverneur de Sfax. L'enchère se fait sur la base du prix d'adjudication évalué à seize mille deux sent cinquante quatre dinars (16.254d000) Les enchères sont obligatoirement portées par l'intermédiaire d'un avocat.

2019X00462VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : ATTEJARI BANK en la personne de son représentant légal à son siège social sis 95 rue de la Liberté Tunis.

Partie saisie : Abdelaziz Ben Mohamed Mnari demeurant, Rue Habib Bourguiba Monastir, titulaire de la CIN n°01897717.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises du titre foncier n° 2243 Monastir d'une superficie de 301 m2 dénommé «SAIDA 115» sis à cité Ennozha Skanes Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 26 412 DT 750 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 17/4/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble : sans conditions.

2019A00172VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le jeudi 18/4/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Sousse à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF 646195 QPM 000

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par Son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M 000

Contre : Moez Ben Khemais Zardoum, titulaire de la CIN 05188767 demeurant à App 27 Etage 7 Escalier 18 A Immeuble Sahloull Sousse, Gouvernorat de Sousse.

Immeuble mis en adjudication : L'appartement nommé, "Khadija 130" du titre foncier n°168517 Sousse - sis au septième étage correspondant à la parcelle n°153 de dont la superficie totale est de 81 m², outre les parts indivise représentant (155/25211) de la totalité de la propriété dénommé, Khadija, objet du titre foncier 141939 Sousse sis à Sahloul 1 Sousse.

Les charges : Une opposition Conservatoire inscrite le 7/3/2016 (Sousse vol 5 n°8731) au faveur de Nadia Sabah Nourredine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 153.900.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019P00195VEPA1

Vente aux enchères publiques sur licitation

Les licitantes : 1) Neila Bent Hassine Ben Nsir CIN n°00495661. 2) Nessima et Najoua Bent Hassine Ben Nsir CIN n°03922300, femmes au foyer qui ont choisi leur lieu de contact le bureau de leur avocat Maître Kamel Hassine sis à l'avenue Bechir Sfar Mahdia.

Licitation à l'encontre :

1- Ridha Néjib Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la rue de Carthage n°81 Mahdia, CIN n°03879375.

2- Habib Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la Cheikhat de Touahra Nsirat El Djem gouvernorat de Mahdia CIN n°03879375.

3- Mounira et Nafissa Bent Hassine Ben Nsir, femme au foyer, habitant à la Cheikhat de Touahra Nsirat El Djam gouvernorat de Mahdia CIN n°03827460.

4- Mehdi Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à l'usine "Décor royal" route de Bizerte, Mnihla Tunis, CIN n°03935627.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Hassine, avocat près de la cour d'appel, dont le bureau est sis à l'avenue Bechir Sfar à Mahdia.

Les biens immobiliers mis en vente :

L'immobilier mis en vente se situe à la rue de Carthage, à l'intérieur du plan d'urbanisme de la municipalité de Mahdia, délégation de Mahdia et gouvernorat de Mahdia. Il est un lot de terrain bon à construire dont l'entrée est au coté ouest, sa superficie est 750 m², y est construit un habitat de style ancien d'une superficie de 321 m² comprenant un préau où se trouve l'entrée et où commencent des escaliers en ciment menant au toit. Puis, du coté sud, une première pièce. Après la première pièce du coté est et tout le long du coté est une deuxième pièce ouvrant sur le nord. Puis, du coté nord, une troisième pièce ouvrant sur le nord. Après le patio, du coté est, un préau ouvrant sur l'est. Puis, du coté est, une quatrième pièce ouvrant sur l'est et donnant sur un préau ouvrant sur l'est. Le tout donne sur un patio non couvert. De son coté nord un puits construit en dur. Les toits sont en dur et bâti de l'intérieur comme de l'extérieur. Le parterre est parfois en carreaux anciens et parfois en ciment. Après les quatre pièces du coté est, une cuisine ouvrant sur l'est. Puis, du coté est, une salle de bain ouvrant sur l'est sur le patio précité. Après le patio du coté est un étendu découvert ouvrant sur l'ouest donnant sur le préau et donnant du coté est sur le reste ouvrant à l'intérieur et une chambre en état de ruine ouvrant à l'est et donnant sur le reste. Il existe, aussi, à l'est du préau précité, une cinquième pièce ouvrant à l'est et donnant sur tout le reste.

Tout est construit en dur. Les plafonds son en ciment armé délabré, les murs sont finis de l'intérieur et de l'extérieur. Le parterre est en ciment. L'immobilier est équipé d'électricité et d'eau potable. Il est limité du sud par Nessima et Najoua, Mounira et Neffissa Ben Nsir, de l'est par Mohamed Abdessalem et héritage El Hencha, du nord par Habib Fekih Ahmed, de l'ouest par Mohamed Ben Zineb d'une part et de l'autre la voie de rue de Carthage.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble mis à la vente est fixée à deux cent quatre vingt cinq mille cent quarante dinars (DT 285 140, 000) et les frais par le tribunal sont en sus.

Date et lieu de l'adjudication : La vente de l'immobilier est fixée auprès de la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia le lundi correspondant au quinze du mois d'avril de l'année deux mille dix neuf (15/4/2019) à neuf heures du matin et les heures qui suivent.

Visite de l'immeuble : Il est possible de visionner le bien immobilier mis à la vente et de le visiter à tout moment.

2019I00066VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Hatem Zouari

Avocat à la cour de cassation

13 Rue de Pakistan Tunis

Tel : 833813

Fax : 835030

MF : 514022M/A/P/000

Poursuivant : union internationale de banque (SA) en la personne de son représentant légal (RC N° B6151996) ayant son siège social au 65 avenue Habib Bourguiba Tunis.

Avocat poursuivant : maître Hatem Zouari au 13 rue de Pakistan Lafayette Tunis.

Partie saisie : 1/ la société El Ghoul de Commerce en la personne de son représentant légal, titulaire du registre de commerce n°B3184712012 et ayant son siège social au 4 rue 626 Ezzahrouni 2051 El Hrayria Tunis.

2/ Mr Ramzi Ben Mongi Sassi, titulaire de la CIN n°04711486 et demeurant au 8 rue 4267 Blogba Supérieure Tunis.

Immeuble objet de la vente : l'immeuble objet du titre foncier n°147676 Tunis dénommé «sijoumi 81» d'une superficie de 194 mettre carrée situé à Sidi Hcine Sijoumi Tunis. L'immeuble est situé à Sidi Hcine Sijoumi près du centre technique d'inspection des voitures et des camions, on peut arriver par la route C37 dérivé de l'avenue Habib Bourguiba, et il a pour limite du coté nord la parcelle n°62 du titre foncier n°7739/86758, du côté sud une rue, du côté, est la parcelle n°60 du titre foncier n°7739/86758 et du côté ouest la parcelle n°64 du titre foncier n°7739/86758.

Il est édifié sur cette parcelle un bâtiment constitué de rez-de-chaussée et premier étage exploité garage.

Mise à prix : deux cent quarante huit mille trois cent vingt dinars (248 320.000 D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 2 le lundi 15/4/2019 à partir de 9h du matin.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine suivant l'horaire administratif.

- Pour plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant sis 13 rue Pakistan 1002 Lafayette Tunis ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 et prendre connaissance du cahier des charges.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'un avocat après consignation du tiers de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation de monsieur le gouverneur compétent.

2019401309VEPA1

Avis aux créanciers

Déclenchement de Règlement Judiciaire

Société PREMIUM

R.C : B2463482010

MF : 1144476N/A/M/000

Siège social : 6, Av. Khereddine Pacha - Imm.Slim.1002 - Tunis

En vertu de la décision n°282/18 rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous le 28/02/2018, il a été décidé le déclenchement des procédures de règlement judiciaire et l'ouverture d'une première période d'observation au profit de la société «PREMIUM» et la nomination de madame Feten DARWICH juge commissaire et de Monsieur Ezzeddine Anis sis au 52, rue Pierre De Coubertin APP n°1 Tunis», Administrateur judiciaire d'enquérir sur la véritable situation financière de la société et les possibilités de l'assister et d'élaborer un plan de redressement dans un délai de neuf mois.

Le greffe du tribunal est chargé de l'insertion de cette décision au registre de commerce de la société et de la publication au JORT à la charge de la société.

Il appartient aux créanciers de présenter, dans un délai de 30 jours, la liste de leurs dettes ordinaires et privilégiées à l'Administrateur judiciaire sur indiqué, soit directement contre décharge à son bureau 52, rue PIERE DE COUBERTAIN APP n°1 Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P 68 bab suika, Tunis. Ce délai est augmenté de 30 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien.

2019T00483VEPA2

Avis aux créanciers

Ministère de la justice et des droits de l'Homme

Tribunal de 1ère instance de Médenine

Avis de répartition de deniers Affaire n°78

Par décision du juge chargé de la répartition des deniers, Monsieur Djmal Mahdi, en date du 22/02/2019 sous le n°78, il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant provenant de la vente des biens saisis de la société jazira travels.

Suite à la requête déposée par Maître Montacer Béchir au nom de la Banque nationale Agricole après consignation à la caisse des dépôts et consignations, en vertu du reçu n°M070262, M070263 , M070265 en date du 4/8/2016.

Tout créancier qui en envisage de participer à la répartition du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiants sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et 468 du CPCC.

2019M00155VEPA2

Faillite

Société DE CLIMATISATION ALFATIMIYINE

Pour les travaux de climatisation et de chauffage central

Avenue Habib Bourguiba - Mahdia

Mat Fiscal : 1031538 K

R.C : N°B1691942007

Suivant jugement rendu par le Tribunal de 1ère Instance de Mahdia le 9.01.2019 Conciliation Judiciaire sous le n°13/2017 ordonne la faillite de la Société de Climatisation Alfatimiyine pour les Travaux de Climatisation et de Chauffage Central et ses dirigeants Khaled B. Ahmed B. Mohamed Ouaja et Mohamed B. Ali Turki et ayant nommé :

Juge commissaire : Mme Amel Remadi

Syndic : M. Salem Boujnah

Date de cessation de paiement : 3.7.2017

Les créanciers sont invites à produire leurs titres de créances au Syndic dans les 15 jours à partir de la parution du présent avis à l'adresse suivante : Rue Tarak Ibn Ziad à Moknine Téléphone : 98.406.776.

2019I00065VEPA2

Nomination d'un liquidateur

Suivant ordonnance sur requête n°23993 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 26/12/2018, il a été décidé la nomination de Madame Faouzia Abbes domicilié au 18, Rue de Londres 1000 Tunis - Tél : 31 573 977, en qualité de liquidateur de la succession du feu Najiba Zoghlemi.

Les créanciers de la succession doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2019401304VEPA2

Jugement de cession de la Société Tunisienne d'Emballage Métallique

«Miled STUMETAL»

RC : N°B0118562004

Siège social : sis au 12, rue des glacières, Tunis 1006

En vertu du jugement en date du 21 février 2019, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'acception de l'offre de la Société de Fabrication

des Boissons de Tunisie en la personne de son représentant légal, société anonyme, et a ordonné la cession de la Société Tunisienne d'Emballage Métallique «Miled STUMETAL», immatriculée au registre de commerce sous le n° B0118562004, dont le siège est sis au 12, rue des glacières, Tunis 1006, à la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie. L'expert Monsieur Riadh Stambouli a été chargé d'exécuter ledit jugement, et de l'accomplissement des formalités de la cession.

2019401316VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête n°31294 émanant du tribunal de première Instance de Tunis le 27/02/2019 Mr Abd Moulah Ahmed Domicilié à Montplaisir espace Tunis Bloc B Bur 4.1 Tunis a été nommé liquidateur des biens successoraux du feu Ahmed B Belgacem B Ahmed Salah Nouioui pour procéder à leur inventaire à leur administration et Madame Thamri Zina a été nommée en qualité de Juge commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de la succession de présenter leurs dettes au liquidateur soit directement soit par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 20 jours à partir de cette publication.

2019401321VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

VENUS VOYAGES

Société anonyme

Au capital de 200 000 DT

4 Rue El Houdaibyah Tunis

M.F : 002730N.A.M.000

Messieurs les actionnaires de la société VENUS VOYAGES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 28 Mars 2019 à 11 h du matin au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur les exercices 2015, 2016 et 2017,

2) Lecture et approbation, s'il y a lieu des Etats financiers des exercices 2015, 2016 et 2017 et de la gestion des dits exercices.

3) Approbation des conventions réglementées.

4) Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Renouvellement du mandat des administrateurs

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8) Affectations des résultats.

9) Questions diverses.

2019T00468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

STB MOYENS GENERAUX (Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

Registre de commerce : N°B01139542014

Matricule Fiscal : 1358262LA/M/000

N° Affiliation à la CNSS : 00544253-83

Siège social : 01, Rue des Entrepreneurs -1000 - Tunis

Les actionnaires de la Société STB Moyens Généraux sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 1er Avril 2019 à 10 heures, au siège de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, Rue Hédi Nouira - 15ème Etage - 1001 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

6) Détermination des jetons de présence à allouer aux Administrateurs.

7) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019T00469SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2019

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis - Belvédère

RC : B132941999

MF : 0644763 /S.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière HANNIBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 26 avril 2019, à 09h45, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement du mandat d'administrateur,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2019T00473SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2019

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

RC : B131032002

MF : 0447178/F.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière ALYSSA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 26 avril 2019, à 8h30, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2019T00475SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2019

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

RC : B114482000

M.F : 0707304 /Q.N.M

Messieurs les actionnaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 26 avril 2019, à 10h, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Questions diverses

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2019T00477SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2019

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

RC : B1103511998

MF : 0633363V.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière SALAMMBO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 26 avril 2019 à 9h30, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement de mandat d'administrateur,

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2019T00479SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société AGRI CONFORT SERVICES

Société anonyme

Au capital de 5.200.000 dinars

M. fiscal : 1092917E/A/M/000

R. Commerce n° : B2524102009

Les actionnaires de la Société «AGRI CONFORT SERVICES» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social de la société sis au Km 14 Route de Gabès Gargour Agareb Sfax, le jeudi 11/4/2019 à 11h du matin, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des états financiers du 2017.

2- Election des membres du conseil d'administration.

3- Questions diverses.

2019R00792SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Mardi 2 avril 2019

Société DU CENTRE COMMERCIAL LAC PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule Fiscal : 030359 X/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre

Commercial «Lac Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 02 avril 2019 à 10 Heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4ème étage), les Berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018

2. Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

3. Lecture et approbation des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatif au même exercice

4. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la gestion 2018

5. Affectation des résultats 2018

6. Fixation des Dividendes et des Jetons de présence

7. Questions diverses.

2019R00794SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2019

Société de congélation de tous produits de pêche et agricole "SOCEPA"

S.A au capital de 1.335.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Madagascar - 3000 Sfax

MF : 0017416HAM000

Messieurs les actionnaires de la société de congélation de tous produits de pêche et agricole "SOCEPA" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 10 avril 2019 à 8h30mn au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3- Approbation des conventions prévues dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

4- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2018 et leur approbation.

5- Affectation des résultats.

6- Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2018

7- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018.

8- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018.

9- Quitus aux administrateurs.

10- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

11- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2019-2020-2021.

12- Questions diverses.

2019X00468SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

STB SECURITE & GARDIENNAGE (Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Registre de commerce : B01172016

Matricule Fiscal : 1431393M/A/M/000

Affiliation à la CNSS N° : 562450-35

Siège social : 01, rue des Entrepreneurs -1001- Tunis

Messieurs les actionnaires de la société STB SECURITE & GARDIENNAGE sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 1er avril 2019 à 11 heures, au siège de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, Rue Hédi Nouira - 15ème étage - 1001 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018 et approbation des conventions visées à l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018.

5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

6) Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

7) Modification de la structure du capital de la STB SECURITE & GARDIENNAGE.

8) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019401305SANB3

La Société de l'Investissement Moderne SIM SICAR S.A.

Capital social : 18.000.000 Dinars

RC : N°B137071997

MF : 587760S/AM/000

Siège social : 67 rue Alain Savary, cité les Jardins II, Bloc B 3ème étage, 1002 Tunis Belvédère

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer tous les actionnaires de La Société de L'investissement Moderne pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2/4/2019 à son siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du l'apport' du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2018 ;

3- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018 ;

4- Approbations des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration à titre de l'exercice 2018 ;

8- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légale.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social durant toute la période légale.

2019401308SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDIFLOR S.A

Société anonyme

Au capital de 22.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine

Identifiant unique : 1183939 R N/M/000

"Messieurs les actionnaires de la Société MEDIFLOR SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 5 avril 2019 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

5. Quitus aux administrateurs ;

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

7. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2019401310SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2018

Société ACTIVHOTELS (Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Registre de commerce : N°B2419152006

Matricule Fiscal N° : 956044 A

Siège social : Chez la STB, Rue Hédi Nouira - 1001 - Tunis

Les actionnaires de la Société ACTIVHOTELS sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Mardi 02 Avril 2019 à 10 heures, à la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, Avenue Mohamed V - 1er Etage -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2018.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2018.

6) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019401312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ALMAVIVA TUNISIE

Société anonyme

Au capital de : 1.246.150 dt

Siège social : 7, Rue du Docteur Burnet Mutuelle Ville - Tunis

Matricule fiscal : 793453/K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMAVIVA TUNISIE, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 avril 2019 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018,

- Lectures du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et approbation des conventions réglementées,

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

- Affectation des résultats et distribution des dividendes,

- Quitus aux Administrateurs,

- Nomination des Administrateurs,

- Questions diverses.

2019401314SANB3

MENA CAPITAL PARTNERS SA

Capital social : 3000.000 Dinars

Raison sociale : INTERMEDIAIRE EN BOURSE

Siège social : 5 bis rue du Lac de Tibériade Les Berges du Lac 1053

RC : B1107551996

MF : 496886BAM000

Messieurs les actionnaires de la société MCP sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 8 avril 2019 à 11h30 au siège de la société MENA CAPITAL PARTNERS sis au 05 bis rue du Lac de Tibériade 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018 et présentation des comptes du dit exercice;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2018 ;

3) Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2018;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2018;

5) distribution des dividendes

6) Renouvellement du mandat d'administrateur

7) Nomination d'un nouvel administrateur

8) renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9) Jetons de présence

10) Quitus aux administrateurs;

11) Questions diverses.

2019401317SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

S.A au capital de 1.400.000 dinars

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira - Ennasr II-CP 2037

RC : N°B0335782006 Ariana

MF : 012123 A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière et de Viabilisation sont invités à assister à l'assemblée

générale ordinaire qui se tiendra le 26 avril 2019 à 10 Heures au siège de la BNA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2018 et du rapport spécial relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des sociétés commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers clos le 31 décembre 2018,

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion 2018,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

6- Renouvellement du mandat de deux administrateurs,

7- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2018.

2019401319SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2019

GAMMARTH INTERNATIONAL CLINIC

Société anonyme

Au capital de 34 000 000 dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita - Cité Jardins 1002 Tunis

MF : 1387070/R

RC : B0130472015

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 28 Février 2019, Messieurs les actionnaires de la société GAMMARTH INTERNATIONAL CLINIC «GIC» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 4 avril 2019 à 10 Heures au siège social sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration, le Rapport Général et le Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'activité de la Société Gammarth International Clinic durant l'Exercice 2018.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Pouvoir pour accomplir les formalités de publicité légale.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de "GIC" sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis; dans les délais prescrits par la loi.

2019401320SANB3

Société AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse

Agrément BVMT N° 20/94 du 21/1/1994

SA au capital social de 2.000.000 D

Siège social : Immeuble AMEN BANK, Tour C, Avenue Mohamed V, Tunis

MF : 447308X/A/M/000

RC : B183811996

Messieurs les actionnaires de la société AMEN INVEST sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège de la société sis à Immeuble AMEN BANK, Tour C. Avenue Mohamed V. Tunis, pour le vendredi 29 mars 2019 à 14 Heures 30 Minutes, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation des états financiers pour l'exercice 2018.

4- Quitus pour l'exercice aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

6- Nomination des administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Information de déclarations de fonctions en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

2019401325SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MUTUELLE CENTRALES DES SERVICES AGRICOLES «grandes cultures»

49, Avenue Farhat Hached - Tunis RP

Matricule fiscal : 033497VPM000

Registre de commerce : B15821998

Code en Douane : 120.965L

Le Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE MUTUELLE DES SERVICES AGRICOLES «Grandes Cultures» Invite ses Adhérents à assister aux Assemblées Générales ordinaires qui se tiendront le 4 avril 2019 à 10H du matin au siège social de la société Mutuelle sise à 49, Avenue Farhat Hached - Tunis - pour débattre l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2) Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre des années 2014/2015 - 2015/2016 - 2016/2017

3) Lecture des états Financiers au titre des exercices 2014/2015 -2015-2016 2016/2017

4) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 201412015 - 201512016- 2016/2017.

5) Affectation de résultat des exercices 2014/2015 - 2015/2016 - 201612017.

6) Continuité d'exploitation de la Société Mutuelle

7) Quitus aux membres du Conseil d'Administration au titre de leurs gestions des exercices 2014/2015-2015/2016-2016/2017

8) Mise à jour de la liste des adhérents

9) Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration.

En cas où le quorum ne sera pas atteint, une deuxième assemblée générale ordinaire se tiendra le 25 avril 2019 à 10h du matin à L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêché sise à Cité El Khadhra Tunis.

Cette Publication tient lieu de convocation personnelle à tous les Adhérents pour la première et la deuxième Assemblée.

Sachant que la candidature pour l'adhésion au Conseil d'Administration débutera dès la publication de cet avis aux journaux jusqu'au 22 Mars 2019.

Toute procuration portante une signature légalisée ou bien le cachet de l'entreprise concernée. Les demandes de candidatures doivent être adressées an nom de Mr. Le Président du Conseil d'Administration, par lettre recommandée et le cachet de la poste faisant foi ou bien le cachet du bureau d'Ordre Central.

Tout Adhérent peut examiner au Siège de la société Mutuelle, les PV du Conseil d'Administration, les états financiers et les rapports de Commissaire aux comptes relatif au dit exercice à partir du huitième jour avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2019T00485SODB3

Assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Bassatine" Saltnia - Sfax"

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Bassatine" à Saltnia de la délégation Sakit Dayer - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue mercredi le 3 avril 2019 à 9 heures et demi matin au siège de la Société mutuelle au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Nomination du commissaire aux comptes des années 2018; 2019; 2020.

2019X00469SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que M. Zouhaier Gouadria a présenté une demande enregistrée au Gouvernorat de Gafsa sous le n°266 en date 30/01/2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie consistant en une Huilerie sise Amaimia Délégation Sidi Aich à Gouvernorat de Gafsa, conformément aux plans annexés à la demande sus-visée qui peuvent être consultés au siège du Gouvernorat de Gafsa ou à la Municipalité de Sidi Aich.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement du dit projet seront reçues par le Gouverneur de Gafsa ou par le Président de la Municipalité de Sidi Aich dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Sofien Ben Mohamed Ben Ali Moalla, porte à la connaissance du public la perte de son titre de propriété (contrat de VENTE daté du 3 Février 2008 enregistré à la Recette des finances Sfax le 9 Février 2008 Quittance n°M005723 et rédigé par les notaires : Oussama Zouch et Abdelmajid Feki) de la parcelle de terrain Est au milieu qui est d'une superficie de 1000 m², sur la quelle est édifiée un nouveau bâtiment, sise entre route Menzel Chaker et El Matar km 05 Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau du maître notaire Oussama Zouch sis à l'immeuble el Borj bloc A 5ème étage app n°4 - 3027 Sfax. Toute apposition qui parvient après les 70 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2019X00456DIVD2

Avis

Les héritiers de Najiba Bent Mouldi Bouchmila : Son mari Taher Trabelsi et ses fils Anis, Mahdi et Hanen informent le public que leurs titre de propriété concernant l'appartement situé à quartier Habib Sfax est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2019X00458DIVD2

Avis

Mme Nabawiya Bent Mohamed Ennouri informe le public que son titre de propriété concernant un magasin sise à Sfax, rue de Sidi Ali Nouri n°15 est perdu et qu'elle désire avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 70 jours de cette publication.

2019X00459DIVD2

Avis

Les héritiers de Tawfik Ben Salem Boudabous : sa femme Fatma Kanoun et ses fils Ali, Mohamed, Slim et Belhasan informent le public que leurs titre de propriété concernant les 3 magasins sise route de Gremda km 4 Sfax est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant M Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 70 jours de cette publication.

2019X00460DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Monsieur Braham Mongi Ben Bannour titulaire de la CIN n°08291738 habite à El Jem de

Mahdia déclare qu'il a perdu un titre de propriété au nom de son père Bannour Ben Mabrouk Braham Immobilier Sujet n° 35530 Mahdia.

2019I00055DIVD2

Vente aux enchères

COOPERATIVE OUVRIERE DES PRODUITS DE CARRIERE DE REJICH

Djebel Essarj - Rejich Mahdia

Registre de commerce : B1130751997

Matricule Fiscal : 0009014 W

Suite à la Décision du Juge Commissaire du Tribunal de 1ère Instance de Mahdia du 4.3.2019, ordonnant le Syndic de Faillite la mise en vente de la parcelle de terre appartenant à la COOPERATIVE OUVRIERE DES PRODUITS DE CARRIERE DE REJICH.

Le syndic de faillite de la coopérative ouvrière des produits de carrière de Rejich met en vente au plus offrant la Totalité d'une parcelle de terre sise à Djebel Essarj à Rejich Mahdia.

Mise à prix : 141.600,000 Dinars

Les frais d'enregistrement sont à la charge de l'acheteur.

Les offres de prix doivent parvenir sous pli fermé recommandé avec accusé de réception avec un 2é pli à l'intérieur mentionnant sur l'enveloppe - A ne pas ouvrir - portant l'offre de prix en hors taxe à :

M. Le président du tribunal de 1ère instance de Mahdia

La visite de parcelle de terre s'effectuera tous les jours de la semaine de 8 Heures du matin à midi muni du cahier des charges et ce après avoir informé le SYNDIC DE FAILLITE.

Le dernier délai de réception des offres de prix est fixé pour le mercredi 10 Avril 2019 inclus.

Toute personne désireuse de participer à l'adjudication pourra recevra le cahier des charges au Bureau du syndic de faillite durant les heures du travail.

2019I0006DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Au JORT des annonces légales réglementaires et judiciaires n° 28 du 5/3/2019 avis n° 2019X00366VEPA1 page 1302.

Lire ce qui suit :

Mis à prix : soixante trois mille six cent dinars (63600.000drs).

Au lieu de :

Mise à prix : soicent trois mille six cent dinars....

Le reste demeure sans changement.

2019X00472RECZ9

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce n° 2018M00919SRUB1 parue au journal officiel de la République Tunisienne n° 126 en date du 16/10/2018 page 6576.

Au lieu de :

"Sous le n° 18502923 quittance n° M072718"

Lire :

"Sous le n° 18302922 quittance n° M072703"

Et le reste demeure sans changement.

2019M00154RECZ9

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
RC : B132941999
MF :0644763 /S.N.M

BILAN arrêté le 31/12/2018 (en DT)

	Libellé	Note	31/12/2018	31/12/2017
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	**3.1**	**1 452 303,149**	**1 019 153,600**
	a- Actions et droits rattachés		867 991,967	619 838,886
	b- Obligations et valeurs assimilées		584 311,182	399 314,714
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	**3.2**	**393 453,890**	**258 022,719**
	a- Placements monétaires		147 468,374	148 561,431
	b- Disponibilités		245 985,516	109 461,288
AC3	**Créances d'exploitations**	**-**	**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**	**3.3**	**0,000**	**393,315**
	TOTAL ACTIF		**1 845 757,039**	**1 277 569,634**
	PASSIF		**24 312,647**	**22 559,303**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	**3.4**	5 784,090	3 794,554
PA 2	**Autres créditeurs divers**	**3.5**	18 528,557	18 764,749
	ACTIF NET		**1 821 444,392**	**1 255 010,331**
CP 1	**Capital**	**3.6**	**1 810 099,691**	**1 254 563,618**
CP 2	**Sommes distribuables**	**3.7**	**11 344,701**	**446,713**
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,339	7,361
	b- Sommes distribuables de l'exercice		11 333,362	439,352
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**1 845 757,039**	**1 277 569,634**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

Etat de résultat Arrêté au 31/12/2018 (en DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**56 492,877**	**39 759,650**
	Dividendes		23 092,000	17 879,640
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		33 400,877	21 880,010
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**6 054,649**	**5 600,689**
	Total des revenus des placements		**62 547,526**	**45 360,339**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.8	**-21 408,327**	**-15 602,335**
	Revenu net des placements		**41 139,199**	**29 758,004**
CH 2	**Autres charges**	3.9	-29 193,399	-29 943,427
	Résultat d'exploitation		**11 945,800**	**-185,423**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		-612,438	624,775
	Sommes distribuables de l'exercice		**11 333,362**	**439,352**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		612,438	-624,775
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		44 504,718	139 441,490
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		70 028,653	-30 494,180
	Frais de négociation de titres		-3 060,082	-1 474,871
	Résultat net de la l'exercice		**123 419,089**	**107 287,016**

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31/12/2018 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**123 419,089**	**107 287,016**
a- Résultat d'exploitation	11 945,800	-185,423
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	44 504,718	139 441,490
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	70 028,653	-30 494,180
d- Frais de négociation de titres	-3 060,082	-1 474,871
AN2- Distributions de dividendes	**-578,474**	**-5 483,772**
AN3- Transactions sur le capital	**443 593,446**	**-217 889,370**
a- Souscriptions	**637 972,244**	**99,079**
- Capital	551 000,000	100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	86 464,851	-1,226
- Régularisation des sommes distribuables	507,393	0,305
b- Rachats	**194 378,798**	**217 988,449**
- Capital	165 000,000	212 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	28 402,067	4 870,755
- Régularisation des sommes distribuables	976,731	217,694
VARIATION DE L'ACTIF NET	**566 434,061**	**-116 086,126**
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	1 255 010,331	1 371 096,457
b- En fin de l'exercice	1 821 444,392	1 255 010,331
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	11 532	13 660
b- En fin de l'exercice	15 392	11 532
VALEUR LIQUIDATIVE	**118,337**	**108,828**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**8,77%**	**8,88%**

2019T00474BCFA5

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
RC : B131032002
MF :0447178/F.N.M

BILAN DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2018	31/12/2017
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	3.1	**79 631 032,573**	**112 864 803,193**
	a- Obligations et valeurs assimilées		79 631 032,573	112 864 803,193
	b- Autres valeurs		0,000	0,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	3.2	**16 714 722,114**	**29 975 102,653**
	a- Placements monétaires		1 834 137,939	5 990 953,151
	b- Disponibilités		14 880 584,175	23 984 149,502
AC 3	**Créances d'exploitations**	3.3	**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**		**0,000**	**0,000**
	TOTAL ACTIF		**96 345 754,687**	**142 839 905,846**
	PASSIF		**282 130,015**	**401 291,290**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	3.4	225 939,765	332 035,967
PA 2	**Autres créditeurs divers**	3.5	56 190,250	69 255,323
	ACTIF NET		**96 063 624,672**	**142 438 614,556**
CP 1	**Capital**	3.6	**92 324 185,204**	**137 725 559,084**
CP 2	**Sommes distribuables**	3.7	**3 739 439,468**	**4 713 055,472**
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		165,581	1 048,614
	b- Sommes distribuables de l'exercice		3 739 273,887	4 712 006,858
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**96 345 754,687**	**142 839 905,846**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**4 819 157,340**	**5 886 929,947**
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 819 157,340	5 886 929,947
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**1 045 827,859**	**1 228 213,289**
	Total des revenus des placements		**5 864 985,199**	**7 115 143,236**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.9	**-1 067 929,584**	**-1 368 176,335**
	Revenu net des placements		**4 797 055,615**	**5 746 966,901**
CH 2	**Autres charges**	3.10	-158 808,848	-697 816,762
	Résultat d'exploitation		**4 638 246,767**	**5 049 150,139**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		-898 972,880	-337 143,281
	Sommes distribuables de l'exercice		**3 739 273,887**	**4 712 006,858**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		898 972,880	337 143,281
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-559 087,291	101 293,367
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		608 770,000	74 312,391
	Frais de négociation de titres		-17 261,996	-15 424,243
	Résultat net de l'exercice		**4 670 667,480**	**5 209 331,654**

VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA SOCIETE Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**4 670 667,480**	**5 209 331,654**
a- Résultat d'exploitation	4 638 246,767	5 049 150,139
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-559 087,291	101 293,367
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	608 770,000	74 312,391
d- Frais de négociation de titres	-17 261,996	-15 424,243
AN2- Distributions de dividendes	**-4 144 954,940**	**-5 449 551,371**
AN3- Transactions sur le capital	**-46 900 702,424**	**-23 121 457,150**
a- Souscriptions	**51 814 554,055**	**76 444 615,282**
- Capital	50 713 300,000	74 992 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-448 822,074	-713 286,392
- Régularisation des sommes distribuables	1 550 076,129	2 165 401,674
b- Rachats	**98 715 256,479**	**99 566 072,432**
- Capital	96 552 200,000	97 405 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-853 927,481	-927 382,009
- Régularisation des sommes distribuables	3 016 983,960	3 087 654,441
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-46 374 989,884**	**-23 361 676,867**
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	142 438 614,556	165 800 291,423
b- En fin de l'exercice	96 063 624,672	142 438 614,556
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	1 389 799	1 613 932
b- En fin de l'exercice	931 410	1 389 799
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,137**	**102,488**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**3,94%**	**3,40%**

2019T00476BCFA5

UBCI UNIVERS Actions SICAV

Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83
du 24 juillet 2001 siège social :1,Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
RC : B114482000
MF : 0707304 /Q.N.M

BILAN
Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2018	31/12/2017
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	**3.1**	**1 986 981,305**	**1 649 420,837**
	a- Actions et droits rattachés		1 986 981,305	1 649 420,837
	b- Obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
	c- Titres OPCVM		0,000	0,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	**3.2**	**691 854,997**	**419 572,185**
	a- Placements monétaires		147 468,374	198 081,909
	b- Disponibilités		544 386,623	221 490,276
AC3	**Créances d'exploitations**		**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**		**0,000**	**0,000**
	TOTAL ACTIF		**2 678 836,302**	**2 068 993,022**
	PASSIF		**26 705,041**	**26 307,765**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	**3.3**	8 650,887	6 931,342
PA 2	**Autres créditeurs divers**	**3.4**	18 054,154	19 376,423
	ACTIF NET		**2 652 131,261**	**2 042 685,257**
CP 1	**Capital**	**3.5**	**2 657 903,527**	**2 045 091,322**
CP 2	**Sommes distribuables**	**3.6**	**-5 772,266**	**-2 406,065**
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-2 898,385	16,994
	b- Sommes distribuables de l'exercice		-2 873,881	-2 423,059
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**2 678 836,302**	**2 068 993,022**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**54 978,705**	**47 928,410**
	Dividendes		54 978,705	47 928,410
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**8 938,508**	**7 467,587**
	Total des revenus des placements		**63 917,213**	**55 395,997**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.7	**-34 797,898**	**-27 564,686**
	Revenu net des placements		**29 119,315**	**27 831,311**
CH 2	**Autres charges**	3.8	-30 640,726	-31 909,624
	Résultat d'exploitation		**-1 521,411**	**-4 078,313**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		-1 352,470	1 655,254
	Sommes distribuables de l'exercice		**-2 873,881**	**-2 423,059**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 352,470	-1 655,254
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-53 543,522	307 338,011
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		231 145,640	-24 626,855
	Frais de négociation de titres		-9 129,082	-2 698,022
	Résultat net de l'exercice		**166 951,625**	**275 934,821**

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE

Arrêté le 31/12/2018 en (DT)

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**166 951,625**	**275 934,821**
a- Résultat d'exploitation	-1 521,411	-4 078,313
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-53 543,522	307 338,011
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	231 145,640	-24 626,855
d- Frais de négociation de titre	-9 129,082	-2 698,022
AN2- Distributions de dividendes	**0,000**	**-14 098,196**
AN3- Transactions sur le capital	**442 494,379**	**-249 922,219**
a- Souscriptions	**556 034,054**	**82,606**
- Capital	541 200,000	100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	16 735,653	-17,817
- Régularisation des sommes distribuables	-1 901,599	0,423
b- Rachats	**113 539,675**	**250 004,825**
- Capital	105 900,000	288 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	7 696,484	-38 294,163
- Régularisation des sommes distribuables	-56,809	-1,012
VARIATION DE L'ACTIF NET	**609 446,004**	**11 914,406**
AN4-Actif Net		
a- En début de l'exercice	2 042 685,257	2 030 770,851
b- En fin de l'exercice	2 652 131,261	2 042 685,257
AN5-Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	21 274	24 156
b- En fin de l'exercice	25 627	21 274
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,489**	**96,017**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT	**7,78%**	**14,99%**

2019T00478BCFA5

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Société d'investissement à Capital Variable, Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 siège social : 1, Place Pasteur-1002 Tunis-Belvédère
RC : B1103511998
MF :0633363 /V.N.M

BILAN DE LA SOCIETE
Arrêté au 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	31/12/2018	31/12/2017
	ACTIFS			
AC 1	**Portefeuille-titres**	3.1	**52 409 210,455**	**51 618 842,888**
	a- Obligations et valeurs assimilées		49 315 460,455	48 417 217,888
	b- Titres OPCVM		3 093 750,000	3 201 625,000
AC 2	**Placements monétaires et disponibilités**	3.2	**14 132 201,178**	**17 312 688,716**
	a- Placements monétaires		1 834 619,816	4 641 081,331
	b- Disponibilités		12 297 581,362	12 671 607,385
AC3	**Créances d'exploitations**	3.3	**0,000**	**0,000**
AC 4	**Autres actifs**	3.4	**0,000**	**1 869,870**
	TOTAL ACTIF		**66 541 411,633**	**68 933 401,474**
	PASSIF		**199 704,174**	**182 921,271**
PA 1	**Opérateurs créditeurs**	3.5	164 375,846	150 596,242
PA 2	**Autres créditeurs divers**	3.6	35 328,328	32 325,029
	ACTIF NET		**66 341 707,459**	**68 750 480,203**
CP 1	**Capital**	3.7	**63 553 101,050**	**66 238 600,147**
CP 2	**Sommes capitalisables**	3.8	**2 788 606,409**	**2 511 880,056**
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice		2 788 606,409	2 511 880,056
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**66 541 411,633**	**68 933 401,474**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

ETAT DE RESULTAT DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2018 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
PR 1	**Revenus du portefeuille-titres**	3.1	**2 905 904,758**	**2 467 422,284**
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 905 904,758	2 401 428,934
	Revenus des titres OPCVM		0,000	65 993,350
PR 2	**Revenus des placements monétaires**	3.2	**979 576,259**	**586 979,258**
	Total des revenus des placements		**3 885 481,017**	**3 054 401,542**
CH 1	**Charges de gestion des placements**	3.9	**-653 856,459**	**-551 192,187**
	Revenu net des placements		**3 231 624,558**	**2 503 209,355**
CH 2	**Autres charges**	3.10	-105 374,068	-224 816,010
	Résultat d'exploitation		**3 126 250,490**	**2 278 393,345**
PR 4	**Régularisation du résultat d'exploitation**		-337 644,081	233 486,711
	Sommes capitalisables de l'exercice		**2 788 606,409**	**2 511 880,056**
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		337 644,081	-233 486,711
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		74 954,589	88 465,582
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		118 436,531	9 195,068
	Frais de négociation de titres		-22 178,980	-9 281,755
	Résultat net de l'exercice		**3 297 462,630**	**2 366 772,240**

VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA SOCIETE Arrêté le 31/12/2018 (en DT)

Libellé	Période du 01.01.18 au 31.12.18	Période du 01.01.17 au 31.12.17
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**3 297 462,630**	**2 366 772,240**
a- Résultat d'exploitation	3 126 250,490	2 278 393,345
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	74 954,589	88 465,582
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	118 436,531	9 195,068
d- Frais de négociation de titres	-22 178,980	-9 281,755
AN2- Distributions de dividendes	**0,000**	**0,000**
AN3- Transactions sur le capital	**-5 706 235,374**	**13 720 755,024**
a- Souscriptions	**59 466 283,852**	**48 558 061,581**
- Capital	58 903 400,000	50 167 200,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	562 883,852	-1 609 138,419
b- Rachats	**65 172 519,226**	**34 837 306,557**
- Capital	64 306 800,000	36 013 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	865 719,226	-1 175 693,443
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-2 408 772,744**	**16 087 527,264**
AN4- Actif Net		
a- En début de l'exercice	68 750 480,203	52 662 952,939
b- En fin de l'exercice	66 341 707,459	68 750 480,203
AN5- Nombre d'actions		
a- En début de l'exercice	694 352	552 810
b- En fin de l'exercice	640 318	694 352
VALEUR LIQUIDATIVE	**103,607**	**99,013**
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	**4,64%**	**3,94%**

2019T00480BCFA5